



**Terres Neuves
du Sud Ouest**
association de céramistes

1, place Durand de Bredon 82200 MOISSAC
Tél. 05 63 39 82 51 / tnsosecretariat@yahoo.fr)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
LE 21 JANVIER 2019
COMPTE-RENDU**

L'AG de TNSO s'est déroulée à partir de 10 heures, au Centre Culturel de MOISSAC.

Présents :

Lebreton Marion, Nugier Crouillère Françoise, Blanc Céline, Collot Manon, Agnès Chapelet, Akrich Danièle, Morellini des Meloizes Alain/Nicole, Lumineau Chantal, Le Fur Martine, Anna Raponi, Loubersanes Christiane, Françoise Louste, Cros Roland, Marie-Claire johanny, Harasse Laurie-Anne, Dubedout Martin, Remy Debouttière, M.C. Charpentier, Arab Malika, Neusa Diaz, Marine Feuillerat, Anquetil David, Dorothée Leoni, Chiodi Nadia, Coutarel Christine, Bodin Yvan, Benjamin Tailland, Grohens Anne, Crockett Sohani, Charpail Marie-pierre, Moratin Marie-Ange, Brault Isabelle, Durr Corinne, Villand Claudine, Vives Monique, Le Fur Frederik, Hetteima Mathieu, Paulette Serres, de Bellefroid Christophe

Représentés :

Laurens Sylvie, Whittington Gilly, Cavallin Céline (pouvoir à Marion Lebreton),
Jacques Trouis, Estelle Florence (pouvoir à Alain Morellini),
Moreno Henri (pouvoir à Loubersanes Christiane),
Debals Semka (pouvoir à Remy Debouttière),
Solène Bucci (pouvoir à Benjamin Tailland),
Pouteau Yves (pouvoir à Isabelle Brault),
Christelle Caceres (pouvoir à Corinne durr),
Masson Patricia (pouvoir à Monique Vives)

Excusés :

Camuzet Chantal et Norbert, Irenne Gourrier, Sandrine Sueres, Norek Claude et Martine, Fontaine Maryse, Déjanty Eva.

39 présents, 11 représentés.

8 nouveaux qui ne votent pas.

Soit 42 votants

Ordre du jour :

Bilan moral
Présentation des nouveaux adhérents
Rapport financier
Rapports d'activités
 Marchés de Lauzerte (projet d'achat d'un barnum)
 Marché de Saint-Céré
 Boutique "le pot à l'envers" Moissac .
 Boutique « La Poterie des halles » Cahors
Rapports des commissions communication : site, plaquette
Commission Solidarité
Point AAF , CNC et Terre de Solidarité
Élection du CA
Proposition de projets divers.
Questions diverses et autres propositions.

BILAN MORAL

(Corinne Durr et Isabelle Brault)

Les Présidentes donnent lecture de leur bilan moral, document qui doit être soumis au vote et ensuite communiqué à diverses administrations. Il relate les événements qui ont ponctué l'activité de l'association durant l'année 2018.

Isabelle donne des indications aux nouveaux adhérents concernant la gestion des marchés de l'association, ainsi que des boutiques. Elle indique entre autres les recherches actuelles de TNSO pour voir apparaître cette année de nouvelles boutiques dans la région du Sud-Ouest, et se soustraire ainsi de la relative précarité des marchés (popularité en baisse, intempéries, coût, distances à parcourir, nombres de demandes).

Bilan Moral (par Isabelle Brault et Corinne Durr) :

« Chers Adhérents.

Merci à vous tous d'être venu.

Cette année a vu la belle progression du marché de Lauzerte, dont la moyenne est passée au-dessus de 1000 euros. Le marché de Saint-Céré a fêté ses 20 ans, son chiffre d'affaire se maintient.

La boutique de Moissac, qui a fêté ses 10 ans fonctionne très bien, les ventes sont là aussi en hausse. La boutique de Cahors a fermé ses portes au mois de septembre, faute d'un chiffre d'affaire suffisant, c'était une belle expérience .

Merci à tous ceux qui contribuent à cette réussite.

Nous souhaitons la bienvenue à 8 nouveaux adhérents, et remercions Frédérique, Hilary et Bernard qui filent vers de nouvelles aventures.

TNSO s'agrandit un peu plus chaque année, et nous tenons à rappeler qu'il est nécessaire de s'investir, afin de faire tourner nos marchés et boutiques et créer ensemble de nouveaux lieux et points de ventes.

A ce propos, un temps plus long sera consacré, dans cette assemblée, à une réflexion sur de nouveaux projets. »

Vote : Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES PRÉSENTS

Cette année, TNSO accueille avec bienvenue 8 nouveaux adhérents:
Malika Arab, Christelle Caceres (représentée), Christine Coutarel, Agnès Chapelet, Neusa Dias,
Pierre-François Gallot Lavallée, Anna Raponi, Marie-Ange Moratin.

RAPPORT FINANCIER

(Françoise Nugier, Céline Blanc. Détails en annexe 1)

Françoise Nugier, accompagnée de Céline Blanc, présente le rapport :
On décide de ne pas trop s'y attarder cette année, afin de laisser de la place à d'autres projets en cours. Cotisations, affiliations, créances, Françoise nous explique tout cela rapidement.

En gros, l'association ne va pas trop mal au niveau des finances : Nous sommes dans le positif pour cette fin d'année 2018, bien que : L'asso n'est pas très riche pour faciliter le montage de nouveaux projets collectifs.

Pour faciliter la trésorerie de TNSO, le projet d'autonomie pour les 2 marchés (Saint-Céré et Lauzerte) est en cours de construction : Dans le courant de l'année, chaque marché aura son chéquier. Françoise Nugier propose de donner une procuration sur le compte courant à Danièle Akrich (marché de Lauzerte) et Yvan Bodin (marché de Saint-Céré).

Un point important : La caisse de solidarité TNSO n'est pas très riche, il faut mettre en œuvre des moyens pour trouver de l'argent afin que cette caisse puisse nous aider.

Carton rouge, pour ceux et celles qui n'encaissent pas leurs chèques (qui fait suite à leurs notes de frais) avant le 15 décembre (les comptes se clôturent fin décembre!)

Carton orange, pour ceux qui ne font pas parvenir leur adhésion à l'asso avant les 10 jours qui précèdent l'AG de janvier (ceci pour faciliter la relation entre secrétariat et trésorerie)

Merci !

Vote : Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Vote : La procuration sur le compte courant de l'association, accordée à Yvan Bodin et Daniele Akrich, est votée à l'unanimité.

INTERVENTION DE DANIELE AKRICH - Contributions

Daniele Akrich intervient brièvement pour nous parler des diverses contributions qu'apportent les marchés et la/les boutiques à TNSO : les besoins financiers pour réaliser les plaquettes, pour héberger et entretenir le site (une mise à jour devra être nécessaire ans les mois qui suivent).

Une discussion entre Daniele, David et Françoise :

-Il n'y a pas la possibilité d'ouvrir d'autres comptes en banque (il y en a déjà trop)

-Il y a UNE trésorière TNSO, responsable également de la trésorerie des marchés (les marchés n'ont pas de trésorerie particulière)

Contributions à TNSO pour 2019

TNSO	Pot à l'Envers	Marché (Lauzerte et St Céré)	Autres contributeurs
Assurance RC	Environ 180-200€ assurance réglée conjointement avec l'assurance de la boutique		
Plaquette 2018:1080€ Reste à charge TNSO:100€	300 €	150 € par marché	Cahors :300 €
Plaquette 2019:1080€ Reste à charge TNSO:400€	300 €	150 € par marché	Compter 150€ la page
Site 2018	10% du bénéfice (56€)	150 € par marché	Cahors : 166 €
Site 2019 Hébergement par an : 30€ Provision pour réfection site tous les 5 ans 300€ Entretien site 270€ « coût » total : 600€	300 €	150 € par marché	A moduler en fonction du nombre contributeurs*

* Par exemple : si on est 3 boutiques 150€ par boutique et 100€ par marché
ou si on est 2 boutiques 200€ par boutique et 100€ par marché

Daniele Akrich:

« En 2018, les pages les plus visitées sont toujours la page générale des potiers, la page d'accueil puis la page stages et cours (que je vous invite à compléter pour en profiter). Viennent après les pages des marchés et celle du Pot à l'Envers.

5 newsletters ont été faites, une début mai (avec le planning des expositions) une seconde vers la fin du mois de mai pour inviter aux 10 ans du Pot à l'envers, une début juillet (pour annoncer le marché de Lauzerte), une fin juillet (pour annoncer le marché de Saint-Céré), et enfin une fin août pour annoncer les expos du pot à l'envers et de la poterie des Halles (ainsi que sa fermeture). Il n'y a pas eu de newsletters pour Noël en décembre à cause des problèmes sur le site. Après le dernier marché de Lauzerte, nous avons quelques 630 adresses.

Fin novembre / début décembre :

j'ai fait la mise à jour du php et c'est cette mise à jour qui a générée quelques problèmes sur le site qui sont résolus ou qui devraient d'ici la fin du mois.

Je rappelle que sur le site vous trouvez ce qu'il faut faire pour candidater aux marchés potiers de Lauzerte et de Saint-Céré. Et quand vous êtes saisi d'une question, vous pouvez directement orienter la personne vers le site.

Il y a aussi sur le site, si vous vous connectez en tant qu'adhérents tous les comptes rendus d'AG et CA, bilans de l'association mais aussi le qui fait quoi dans l'association... comptes rendus du CNC et divers documents concernant le problèmes des contrôles des émaux ou encore le paiement indu des cotisations foncières... Je peux aussi y mettre à votre demande tous les documents qui vous paraissent importants pour qu'ils soient accessibles à tous les adhérents...

Nous avons également décidé de laisser la page d'un adhérent active un an après son départ de l'association...

Au niveau du coût, le site avait coûté 1400€. Son fonctionnement en 2017 : 54€. En 2018, nous avons payé 115 € pour l'hébergement pour 3 ans et une mise à jour de modules. L'intervention du prestataire Bulle sera facturée totalement en 2019 et devrait s'élever à moins de 200€. »

RAPPORTS D'ACTIVITES

Marché de Lauzerte

(Daniele Akrich. Voir Annexe 2)

Le marché de Lauzerte se porte bien.

Les demandes de subventions sont arrivées tardivement (chambre des métiers : 800, AAF : 1000): Elles seront utiles pour l'édition 2019 (plus la région cette année)

Rappel :

Tous les membres de TNSO ont le droit de participer aux deux marchés (Lauzerte et Saint-Céré) sans que leur production soit discutée. Comme nous sommes de plus en plus nombreux, après deux ans de participation, la rotation pourra être de 3 ans (pour le cas de Lauzerte)

Il faut garder un certain nombre de places pour des potiers qui ne font pas partie de TNSO.

Rapport de Daniel Akrich :

« Toujours le quatrième week-end du mois de juillet soit les 21-22 juillet.

Si l'on se fie aux statistiques de fréquentation de l'OT (qui comptabilise le nombre de personnes qui passent à l'OT), la fréquentation ce week-end là a baissé et plus particulièrement la fréquentation des touristes étrangers. De notre côté, nous avons aussi senti une baisse de la fréquentation du marché notamment le dimanche, bien que le chiffre global des ventes ait augmenté. Moins de gens mais des gens plus intéressés.

La moyenne obtenue l'an passé a été améliorée soit 1027€ (contre 964 € l'an passé) soit une augmentation de 63 € par potier avec un chiffre d'affaires global de 34921€ (+6,5 % par rapport à l'an passé). Chiffres minimum : 240 maxi 2280. Nous étions 34 potiers suite à un désistement tardif que nous n'avons pas remplacé. Nous comptons 450 euros de vente pour le bol de la solidarité que nous intégrons dans le chiffre d'affaires du marché.

Les animations :

Martine Le Fur, a animé l'atelier enfants sur le thème jour de fête.

L'exposition sur le thème de Astres et galaxies a vu attribuer le premier prix (300€ et la pièce vient enrichir la collection de la mairie) à Claudine Villand le deuxième prix à José-Maria Mariscal pour la seconde année consécutive (notez que le travail exposé à chaque fois est très différent de sa production habituelle) et enfin le prix du public aussi à Claudine Villand.

Le café céramique a très bien marché notamment grâce à la participation de bénévoles locaux... Il présente un compte équilibré bien que nous ayons du encore cette année acheter du matériel.

Nous n'avions pas prévu de démonstration. A noter que les réponses aux demandes de subvention (AAF, département et région) ont été très tardives cette année.

Nous avons fait la même communication que les années passées (affiches et flyers dans les boutiques et panneautage). Mais nous avons eu un orage le lendemain du panneautage qui a fait tomber beaucoup de panneaux. Nous cherchons toujours une solution pour diminuer le travail de panneautage, et que cela résiste mieux aux intempéries que nos cartons de récup. Nous avons fait un encart publicitaire dans la dépêche du Tarn et Garonne et dans celle du Lot comme l'année passé, soit au total 6 passages dans la semaine précédente.

Nous avons fait un mailing aux gites (320 à 350 adresses) du coin. Quel effet a-t-il eu?

Côté subvention : nous n'avons plus rien eu de la part de la région, même pas une réponse. Mais nous avons réussi à dégager une provision, notamment liée à l'absence de démonstration.

Nous avons également permis aux potiers d'arriver le vendredi soir et de décharger leur stand (mais pas de possibilité de le monter) car nous avons pris un gardiennage pour les deux nuits (vendredi-samedi et samedi dimanche). Cela était plus facile aussi pour nous, car nous pouvions monter le nouveau barnum la veille et laisser aussi notre stand, ce qui nous laissait plus de disponibilité le lendemain matin.

L'année prochaine, le marché aura lieu les 27 et 28 juillet.

!Applaudissement générale pour toute l'équipe de Lauzerte !

Marché de Saint Céré

(Benjamin Tailland et Yvan Bodin)

Le marché de Saint-Céré se porte bien aussi.

Un manque au niveau du bol de la solidarité : Problème d'organisation (stand et tenue du stand). Lauzerte prêtera son matériel d'expo l'année prochaine.

Le problème du manque de bénévoles et membres de TNSO pour aider les organisateurs est résolu.

Le marché a boosté son mailing, grâce aux nombreux votes pour le concours mis en place.

Un point a été discuté ensuite avec Marie-Pierre charpail, concernant les mailings :

Ceux-ci doivent être cachés (vie privée, récupération de mails, spams).

Pour que les adresses mails soient réglementaires, il faut inscrire sur le bulletin d'inscription :

xOui / xNon à l'approbation du client.

RAPPORT (Yvan Bodin) :

« C'était la vingtième édition avec 35 participants et environs 3000 visiteurs.

La moyenne est de 924 euros, le chiffre d'affaire de 32000 euros. Le plus petit chiffre est 190 euros et le plus gros 2500 euros. 22 Potiers sont en dessous de 1000 euros et 13 au dessus.

L'atelier enfant a été animé par Mathieu Hetteima et cette année une nouveauté : démonstration de sculpture par Arnaud Erhart.

Le documentaire audio « Solidaritaire » (sur Gilbert Serres et le potier Syrien) avait été programmé avec 2 diffusions le jeudi (annulées car il y avait trop peu de participants), trois le vendredi (une seule diffusion avec seulement 3 participants) et une diffusion remplie le soir avec tous les potiers et qui été très appréciée.

L'équipe pense que ce documentaire est à destination des professionnels ou bien fonctionne mieux sur une manifestation avec davantage d'amateurs tel que la Biennale de Villefranche de Rouergue.

Il y a eu 800 votes pour le concours. Le premier prix de 300 euros qui consiste en un achat par la Mairie, a été attribué à Marine Feuillerat. Le premier prix du public de 200 euros a été attribué à Stéphane Jeannel, le troisième (la place gratuite) à Anne lise Hogsan.

Communication : distribution de flyers, 3 publication dans la Dépêche (le samedi avant, la veille et le jour du marché). Un mailing de visiteurs a été exploité. Les adresses sont collectées grâce au concours.

Si on faisait cocher une case aux gens nous pourrions transférer cette liste d'adresses mail à Danièle pour la newsletter de l'association.

En ce qui concerne le budget, tout n'est pas réglé mais ça va aller. Une subvention de 2017 est toujours en retard.

Semka et sans doute Maryse souhaitent quitter la commission. Semka faisait la sélection des candidatures. Benjamin l'a reprise en plus des dossiers de subventions. Mais il devra arrêter l'année d'après.

Un nouvel adhérent de TNSO est en mesure de les aider et un bénévole hors association .

Par contre c'est assez lourd pour l'équipe le temps de l'événement. Un appel lors de l'AG sera fait. Cela peut être aussi des conjoints ou conjointes qui aident le temps du marché.

Parenthèse hors Association TNSO concernant ARGILLOT : Yvan s'occupe aussi du marché de Cajarc. C'est la dernière année pour Mylène et Roland qui ont beaucoup donné, Maryse certainement arrêtera aussi.

Yvan a besoin de gens pour la comptabilité ou la sélection.

!Applaudissement générale pour toute l'équipe de Saint-Céré !

Le Pot à l'envers

(Alain Morellini, voir Annexe 3 et site TNSO)

Cette année, la boutique « le pot à l'envers », situé à Moissac, a fêté ces 10 ans.

La boutique est stable à tous les points de vue. Tout le monde est content.

Alain Morellini nous détaille l'année du Pot : Tout est dit en annexe, les documents sont également présents sur le site de TNSO.

La Poterie des Halles

(Daniele Akrich, voir annexe 4 et site TNSO)

La boutique « la poterie des Halles » à Cahors a fermé cette année.
Les remboursements pour TNSO et « le pot à l'envers » ont été effectués.
Daniele Akrich explique l'histoire de cette boutique, et les raisons de sa fermeture définitive.

Daniele Akrich :

« Bilan de l'activité (au 20/10/2018):

Charges : Pour 2018, le loyer avait été ramené à 460€ de janvier à mars. D'avril à septembre il est resté à 910€. Nous avons ouvert les mercredi et samedi (jours de marché) durant les mois de janvier à mars et du mardi au samedi le reste du temps.

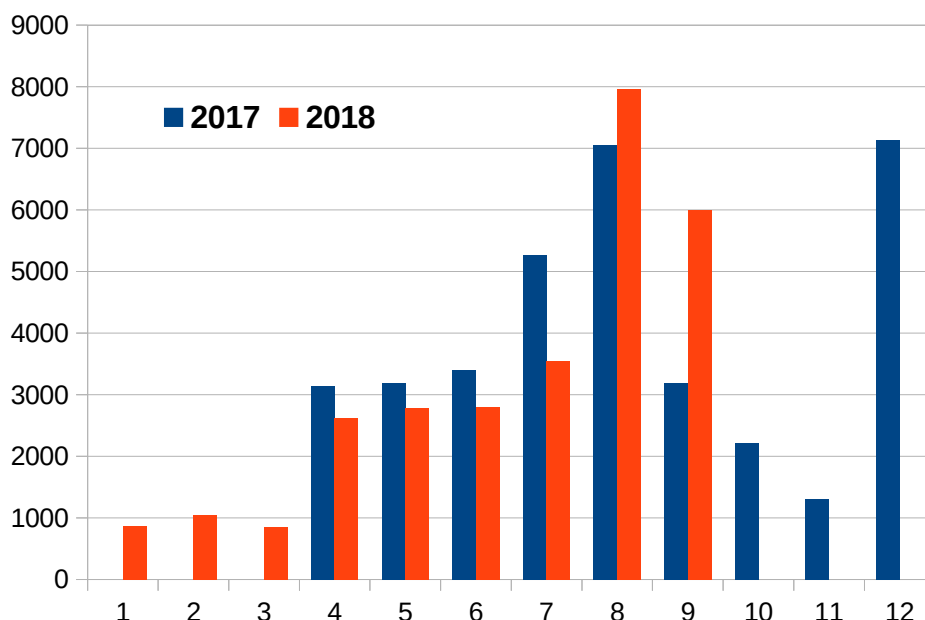
Aménagement : Nous avons continué l'aménagement de la boutique : rapprochement et meilleure orientation des spots d'éclairage du haut des étagères , ajout de ruban led sur les étagères pour éclairer leur partie basse et enfin réalisation en bois de palettes de présentoirs de vitrines.

Invités : Comme nous n'étions que 9 au lieu de 10 l'an passé, nous avons pu cette année ouvrir la boutique aux adhérents TNSO : ainsi 4 potiers de TNSO ont pu y exposer en plus des 4 potiers invités hors TNSO (dont une n'a rien vendu, pièces de sculpture pas de petit prix). Les invités d'août et septembre ont très bien marché, mieux que les invités TNSO.

Communication : Pour 2018, nous avons pu bénéficier des outils de communication l'office de tourisme (borne, dépliants...), nous avons fait une annonce dans le Guide de l'été de la dépêche du Lot et nous avons fait un mailing aux gîtes autour de Cahors.

Ventes : Et malgré tout cela, on peut voir sur le tableau suivant que les ventes ont régressé : d'avril à juin les ventes en 2018 représentent à peine plus de 80% des ventes de 2017 ! Quant au mois de juillet, c'est encore moins bon 67% par rapport à 2017. Seul août 2018 apporte un petit bonus par rapport à 2017 et on peut penser que la fermeture annoncée a dopé le mois de septembre (+1,88%)

	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
	Permanents		Invités TNSO		Invités			
JANVIER		869					0	869
FEVRIER		1042					0	1042
MARS		850					0	850
AVRIL	3137	2620					3137	2620
MAI	3189	2459		328			3189	2787
JUIN	3406	2442		327		35	3406	2804
JUILLET	4645	2602		749	613	195	5258	3546
AOUT	6597	6161		663	465	1136	7062	7960
SEPTEMBRE	2889	4091		243	304	1665	3193	5999
OCTOBRE	2221						2221	0
NOVEMBRE	1313						1313	0
DECEMBRE	7135						7135	0
TOTAUX	34532	23136		2310	1382	3031	35914	28477



Ventes totales à la poterie des Halles en 2017 et 2018

Bilan financier

Pour financer, notre ouverture, nous avons bénéficié de l'aide de l'association qui a payé directement un certain nombre de dépenses : clés, premier loyer, assurance, étagères, petit matériel... à hauteur de
et du Pot à l'envers qui nous a fait un virement de

2028,52 €
2500,00 €

Au mois de juin 2017, 1000 € ont été remboursés à l'association. Le reste a été remboursé mi-octobre 2018.

Communication

(Frederick Le Fur)

-LA PLAQUETTE TNSO:

Elle est arrivée à temps pour l'AG : Il nous faut les prendre, et les diffuser le plus possible dans de bonnes mains, pas près des poubelles : Cette communication est importante, elle est distribuée systématiquement dans les boutiques.

A l'intérieur : 2 pages pour la boutique de Moissac, 1 page pour Lauzerte et 1 page pour Saint-Céré.

!Merci à Céline Cavallin pour la réalisation de la plaquette, cette année encore !

-LE SITE TNSO : (Voir plus haut - Contributions)

Daniele Akrich nous informe que la page la plus visitée est celle des potiers adhérents à l'asso, puis vient ensuite « stages et cours ».

Tous les documents pour s'inscrire aux marchés sont disponibles sur le site mais également tous les comptes rendus des CA, et de la documentation administrative.

La rubrique « don » sur le site internet n'est pas utilisée.

Il a été décidé que les pages dédiées aux potiers sortants de TNSO resteront actives pendant 1 an.

!Merçi à Daniele Akrich pour le maintien du site et sa disponibilité !

-Un dossier de presse TNSO, réalisé par Frederick Le Fur, très bien fait, est disponible sur le site de l'association en téléchargement ou bien vous pouvez le demander à celui-ci.
Françoise Nugier remercie Fred pour la communication en général.

!Applaudissement général pour la communication (en général) au sein de TNSO !

Solidarité Interne à TNSO

(Sohani Crockett. Annexe 5)

Un règlement pour cette commission (créé il y a 3 ans, voir annexe) a été construit et voté cette année par le CA.

Le CA de TNSO est responsable de cette commission : Il est décidé qu'une personne faisant partie de la commission doit venir au moins une fois l'an au CA.

Cette commission existe grâce à la générosité des potiers qui offrent leur bols à la vente sur le stand solidarité de Saint Céré, Lauzerte et la Romieu. Elle n'est pas très riche.

Comment trouver de l'argent pour alimenter cette caisse de manière plus conséquente ?

Tous les marchés organisés par des membres de TNSO devraient monter un stand de la solidarité, et reverser l'argent à la caisse de Solidarité TNSO ?

Cette commission demande peut-être plus d'organisation : Un appel est lancé pour faire partie de cette commission et aider Sohani Crockett, dès maintenant.

On rappelle que cette commission est destinée à venir en aide aux adhérents TNSO en comparaison avec Terre de solidarité (TDS) et Ateliers d'arts de France (AAF), qui s'occupe des gros accidents de parcours de l'ensemble des métiers d'arts.

Ne pas hésiter à faire appel à cette solidarité en cas de besoin !

CNC

(David Anquetil. Annexe 6a et 6b)

Le Collectif national des Céramistes est en crise, reconnue lors de l'AG CNC de novembre 2018.
Pourquoi ?

-Problèmes d'investissement : Les délégués manquent de sérieux et ne prennent pas la mesure de leur rôle.

-Problèmes de représentativité, de main d'oeuvre et donc de crédibilité : Près de 65 % des délégués sont absents lors de l'AG.

David Anquetil nous explique que le CNC existe grâce aux délégués de chaque association de potiers. En réalité, il s'agit d'une pyramide inversée (et non pas l'inverse!) : Le CNC n'a pas de pouvoir sur nous, c'est à nous de lui en donner.

Le CNC une fédération d'associations :

Nous sommes invités à aller voir le site : il explique bien le rôle de cette fédération, dont le but n'est pas seulement ce fameux calendrier national des potiers (qui nous est cher, mais qui est seulement la partie la plus visible -pour nous et pour les intéressés- du travail de cette fédération d'associations).

Le CNC a le pouvoir de devenir une force national, si nous le souhaitons. Il a comme ambition de vouloir accompagner des associations pour des missions qu'elles ne sont pas capable de mettre en route seules.

Il peut nous aider a avoir une vision globale du monde de la poterie, et plutôt que de tenter d'en faire une synthèse, David nous invite encore une fois à jeter un œil sur la documentation en annexe (enquête 2018 du CNC sur les marchés de potiers en 2017)

En ce moment, il n'est pas possible de s'inscrire au CNC si vous ne faites pas partie d'une association. En France, 2/3 des potiers ne font pas partie d'une association. Et de plus, le CNC ne représente pas toutes les associations.

Le CNC doit s'ouvrir à des personnes non-professionnelles, ainsi qu'à des potiers qui ont choisi de ne pas adhérer à des associations ?

Il peut être important et nécessaire aujourd'hui de trouver des personnes autres que des potiers pour faire partie du CNC : Des membres qui pourraient avoir plus de temps et de compétences que les potiers eux-mêmes pour lui donner du poids (c'est ainsi qu'en Angleterre, cette « organisation nationale » est plus avancée, compétente et reconnue : Plus d'argent, des salariés, plus de communication)

Davis Anquetil souhaite se retirer de cette commission :

il faut 2 représentants ainsi que 2 suppléants. David explique que chaque représentant devra être responsable d'une commission au sein du CNC. Chacun à un rôle actif, et cela à une échelle nationale.

Voici les nouveaux représentants élus:

**Dorothee Leoni,
Malika Arab**

Et voici les suppléants élus:

Marie-Pierre Charpail (actuellement secrétaire TDS)
Pierre-François Gallot Lavallée.

!Merci à David Anquetil et aux nouveaux représentants!

AAF et TDS

*(Chantal Lumineau -Secrétaire Générale d'AAF ;
Marie-Pierre Charpail -Secrétaire TDS) (Annexe 7)*

Chantal Lumineau explique ce que sont les AAF pour les nouveaux : Ils sont en quelque sorte un syndicat des métiers d'arts qui regroupe également 130 associations dont la nôtre.

RAPPEL : Pour être adhérents il faut candidater en apportant la preuve qu'on est professionnel. Le chiffre d'affaire minimum doit être de 10.000 € minimum.

AAF apportent une aide à la commercialisation de nos créations, en proposant des formations, des salons, des boutiques et galeries à Paris et en région. Il y a aussi une revue qui fait la promotion de l'artisanat d'art.

Les AAF luttent pour obtenir de l'état la valorisation de nos statuts : c'est l'enjeu du moment. Une pétition est en cours, on peut la trouver sur le site AAF. L'état chercherait à nous « éclater » en divers statuts, nous réclamons un statut propre aux métiers d'arts, où tous auraient les mêmes indemnités journalières. A ce jour, selon les statuts professionnels, certaines personnes ne touchent aucunes indemnités journalières en cas de maladie. Les charges, elles aussi, ne sont pas les mêmes.

Les AAF offrent des subventions aux marchés et évènements.

Chantal rappelle que AAF offre une aide judiciaire. Les adhérents ont le droit à 1 h d'entretien avec un avocat. Cette aide est très réactive et efficace.

Les prochaines assises AAF (ouvertes à tout le monde) se dérouleront à Perpignan, le 28 et 29 juin prochain

AAF se désengage cette année de TdS (Terre de Solidarité).

TdS est également en crise (liée au CNC). Elle va certainement évoluer dans les années à venir : Elle est invitée à venir s'installer dans la branche sociale des AAF).

Rappel : TdS est une association à laquelle nous cotisons tous, au travers de notre cotisation à TNSO. Elle est composée d'un conseil d'administration, de 8 membres du CNC, et 8 membres de AAF.

Elle apporte une aide d'urgence aux artisans en cas de pépins :

L'an dernier il y eu 9 sollicitations, 6 dossiers ouverts, 4 dossiers traités, montés et soumis au vote.

Plusieurs types d'aide peuvent être envisagés : par exemple une aide complémentaire de 6 mois, prêt sur l'honneur pour reconstruction d'atelier, aide forfaitaire d'urgence.

Il y a beaucoup de critères, les dossiers sont complexes et adaptés en fonction des besoins réels.

Un censeur apporte un regard extérieur sur les cas : il n'est pas membre.

La commission technique veille aux statuts et au règlement intérieur. Elle définit et réajuste les montants. Tous les administrateurs signent un engagement de discrétion valable même s'ils quittent TdS.

Il y a une Assemblée générale à Paris, une par an, en général début novembre (Voir Annexe)

Marie-Pierre Charpail est notre référente, et est également secrétaire de TDS.

Election du CA TNSO

Le Conseil d'Administration doit être constitué au minimum de 7 membres de TNSO.

Actuellement le Conseil d'administration est composé de 14 personnes. Nous expliquons en quoi consiste le travail du CA, qui est assez léger.

Roland Cros et Claudine Villand se présentent.

Françoise Nugier et Manon Collot se représentent.

Vote : Tous sont élus à la majorité.

Nous sommes donc 16 au CA pour cette année 2019

PROJETS EN COURS

(Roland Cros, Malika Arab, Frederik Le Fur, Corinne Durr)

Cette année, des projets de boutiques ont été proposés :

ROCAMADOUR :

Roland Cros propose une possibilité dans ce village touristique.

CARCASSONNE :

Malika Arab propose également 2 possibilités à Carcassonne.

MONTAUBAN :

Frederik Le Fur propose à son tour 5 possibilités dans la ville de Montauban.

Les boutiques de Montauban et Carcassonne sont comparées, et 2 retiennent notre attention (l'une et l'autre à Montauban et Carcassonne). Après votes, une liste est dressée : 3 personnes pour Rocamadour, 19 pour Carcassonne, 23 pour Montauban.

Rocamadour retient peu d'intérêt, sans doute principalement du à son éloignement.

Monter une boutique à **Carcassonne** se révèle être plus complexe : le problème de l'accès, le problème des gardes (il faut au moins être 2 dans la boutique au vu du passage), ainsi que l'investissement financier personnel nécessaire de chaque potier (sans cela : impossible de monter la boutique, même avec l'aide financière de l'ASSO). Cependant, il y a plus de 2,2 millions de visiteurs par an dans cet endroit. C'est Versailles dans le sud-Ouest, et par le biais de TNSO, c'est une excellente opportunité. Malika Arab semble gérer la chose avec beaucoup d'entrain et de détermination.

La boutique de **Montauban** est plus modeste, mais elle a l'avantage d'être plus accessible au niveau des finances, et -pourquoi pas- d'être proche de Toulouse. Elle ne peut pas accueillir autant de potier (14 max contre 20 largement pour Carcassonne) et elle est très éloignée des 2,2 millions de visiteurs par an.

Vote :

Il est donc voté à l'unanimité la création de 2 nouveaux établissements pour TNSO :

1/ L'Escale Céramique, 14 rues des carmes 82000 Montauban.

2/ Cité Potière, 6 rue Saint Louis 11000 Carcassonne.

Le montage des dossiers pour les boutiques de Montauban et de Carcassonne sont en cours (l'ouverture des boutiques est prévue pour le mois de Mars 2019)

CONDOM: Corinne Durr nous signale une opportunité dans ce petit village Gersois, pour cet été : Le « ROTARY CLUB » prend en charge, du 15 juillet au 15 Aout 2019, dans ce petit village, l'ouverture d'un grand nombre de boutiques qui aujourd'hui sont vides. Des potiers membres de TNSO pourrait s'installer dans ces boutiques.

Participation financière de 100€ le mois par potier.

Le seul problème est la garde de la boutique, problème qui peut ne pas en être un, car ce n'est pas obligatoire que le potier qui expose tienne la boutique pendant la durée déterminée (contacter Corinne Durr si besoin)

LE « salon des METIERS d'ARTS » du PARC-EXPO de TOULOUSE :

Corinne Durr parle d'un possible projet futur :

Proposition d'une espace de 60m², pour 5000 €, soit 500 € par potier, avec une surface de 6M² par personne plus ou moins. Plus ou moins, car il n'est pas question de fractionner par la suite cet espace, mais de lui donner une unité, et c'est de cette manière que l'on parlera de **VITRINE TNSO**, plutôt que de petits espaces individuels de 2 sur 3.

Chaque potier intéressé devra candidater avant le mois de Juin prochain, à titre individuel. Sélection faite, les potiers se rejoignent pour se consacrer à l'organisation de l'espace. Corinne Duur souligne que des ébénistes de Revel ont choisi ce principe, et l'aménagement de leur espace est très beau.

AUSSI ceci d'annoncé :

-Isabelle Brault : Un projet de salon des arts et du feu est en cours à Lisle-sur-Tarn.

-Manon Collot annonce que le marché de PRAYSSAC est annulé cette année.

-TNSO est toujours en recherche d'un local de stockage, mais il n'est pas question de sacrifier 800€ par an pour cette raison. Le problème est donc toujours d'actualité pour qui peut y répondre.

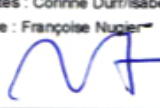
Enfin, les Gobelets seront interdits par le gouvernement, en 2020. De quoi faire un projet ?

Fin de réunion. 17H00

Isabelle Brault

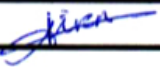
Corinne Duur

ANNEXE1a

COMPTE-RENDU FINANCIER - du 01/01/2018 au 31/12/2018			
DEPENSES		RECETTES	
ASSOCIATION		ASSOCIATION	
		Cotisations adhérents	2 664,00 €
Mission réception AG	87,23 €	Participation du Pot à Edition Plaquette Asso	300,00 €
Déplacements 2018	345,00 €		
Fournitures administratives	39,99 €		
Abonnements revues	115,00 €		
Imprimerie Dossier presse + plaquette TNSO	1 076,40 €		
Affranchissement Timbres	19,20 €		
Abonnement logiciel compta	133,00 €		
Affiliation Asso CNC et TDS, AAF	927,00 €		
Abonnement site asso	85,97 €		
Créance exercice antérieur	36,50 €		
Intérêts bancaires	1,80 €		
TOTAL Association	2 887,09 €	TOTAL Association	3 164,00 €
		BALANCE Association	296,91 €
Marché de lauzerte		Marché de lauzerte	
Gardiennage de nuit	556,07 €	Inscriptions (stand)	2 940,00 €
Timbres, téléphone, papeterie, fourn. diverses	750,26 €	Partenariat Mairie	500,00 €
Frais de réception	631,87 €	Partenariat AAF	1 000,00 €
Prix public + concours+ Animation +st enfants	750,00 €	Subvention Département 18	500,00 €
Publicité/photos/banderolle/ imprimés	2 070,94 €	Subvention Conseil Régional 2018	
Frais de déplacements	622,25 €	Vente café Céramique	393,50 €
Gros matériel	681,15 €	Chambre des Métiers Dép.	800,00 €
TOTAL Céramique à Lauzerte	6 062,54 €	TOTAL Céramique à Lauzerte	6 133,50 €
Participation Edition Plaquette ASSO	150,00 €	BALANCE Céramique à Lauzerte	-229,04 €
Participation Gestion site	150,00 €		
TOTAL REEL	6 362,54 €		
Marché de Saint Céré		Marché de Saint Céré	
Gardiennage de nuit	276,80 €	Inscriptions (stand)	2 850,00 €
Timbres, téléphone, papeterie, fourn. diverses	15,60 €	Partenariat Mairie	1 150,00 €
Frais reception	786,37 €	Subvention Atelier d'Art de France	700,00 €
Cadeaux/Prix public	200,00 €	Subvention Département 18	0,00 €
Publicité/photos/banderolle/ imprimés	1 399,20 €	Subvention région Occitanie	0,00 €
Frais de déplacements	425,50 €	Boîte à terre	124,73 €
Animations at. Enfants, Tournage	1 500,00 €	Chambre des Métiers Dép.	0,00 €
		Trop perçu animation	100,00 €
TOTAL Céramique à Saint Céré	4 605,47 €	TOTAL Céramique à Saint Céré	4 924,73 €
Participation Edition Plaquette ASSO	150,00 €		
Participation Gestion site	150,00 €		
TOTAL REEL	4 905,47 €		
BALANCE Céramique à Saint Céré	19,26 €		
Solidarité		Solidarité	
Prêt	400,00 €	Vente Bol solidarité Saint Céré	110,00 €
		Vente Bol solidarité Lauzerte	459,00 €
		Vente Bol solidarité La Romieu	100,00 €
		Intérêts créditeurs	4,30 €
TOTAL REEL	400,00 €	TOTAL REEL	673,30 €
		Poterie des Halles	
		Remb prêt Poterie des Halles	1 028,52 €
Compte Livret		Compte Livret	
		Intérêts créditeurs	34,18 €
TOTAL DEPENSES	13 935,10 €	TOTAL RECETTES	15 958,23 €
RESULTAT	2 023,13 €		
TRESORERIE AU 31/12/2017			
SOLDE COMPTE CHEQUES Asso	6 313,29 €	Approuvé le 21/01/2019 en assemblée générale	
SOLDE COMPTE SUR LIVRET	4 591,77 €	Présidentes : Corinne Durr/Isabelle Braut	
SOLDE SUR LIVRET solidarité	2 373,16 €	Trésorière : Françoise Nugier	
TOTAL SOLDE COMPTES TNSO	13 278,22 €		
total encaissés en 2018 à créditer sur 2019		TERRES NEUVES du S.O.	
total chèques émis en 2018 à débiter	335,28 €	1 Place Durand de Brejoul	
solde reel trésorerie 1 janvier 2019	12 942,94 €	37100 MOISSAC	
		21/01/2019	
		Tél : 05 63 39 82 51	

COMPTES DE RESULTAT - EXERCICE 1/01/2018 au 31/12/2018					
CHARGES			PRODUITS		
60. Achats (sauf 603)		1 119,00 €	70. Ventes de produits et services		1 487,23 €
606. Achat non stocké mat fournitures		1 119,00 €	707. Ventes divers	1 187,23 €	
606401. Fournitures administratives	212,27 €		708 Prêt du Pot	0,00 €	
606701. achat petit matériel	906,73 €		7081 Participation du Pot brochure	300,00 €	
607300 Equipement boutique Cahors	- €				
61. Services extérieurs		115,00 €	75. Produits de gestion		8 754,00 €
615. Entretien réparation			756. Cotisations		2 864,00 €
616. Primes d'assurances			756 Produits divers gest. courante (stands marché)		5 890,00 €
618. Documentation		115,00 €			
62. Autres services extérieurs		11 127,60 €	Autres produits		5 717,00 €
622 Rémunérations honoraires (gardienage, stage)		2 832,87 €	741. Partenariat commune		1 650,00 €
623. Publicité et relations publiques		5 005,51 €	742 Conseil Départemental Tam & Garonne		500,00 €
623101. Annonces et insertions	1 797,34 €		744. Partenariat AAF + chambre des métiers		2 500,00 €
623301. Pièces cadeaux	450,00 €		745 Conseil régional		- €
623402. Affiches banderoles	2 539,20 €				
623501. Site Web	218,97 €		762 Remboursement prêt		0,00 €
			767. Intérêts bancaires		38,48 €
625. Déplacements et réceptions		2 900,22 €	772. Produits sur exercice antérieur		
625401. Frais de déplacement	1 392,75 €				
625601. Missions réceptions	1 507,47 €		799 Remboursement PDH		1 028,52 €
626. Frais postaux et de télécoms		397,20 €			
627. Frais bancaire		1,80 €			
Autres charges		1 573,50 €			
654. Créances sur exercice antérieur		36,50 €			
656. Charges divers		1 537,00 €			
656100. Cotisations syndicales	1 137,00 €				
656800. Prêt solidarité	400,00 €				
672. Charges exercice antérieur					
Total charges		13 935,10 €	Total produits		15 958,23 €
Contributions volontaires		35 000,00 €	Contributions volontaires		35 000,00 €
861. Mise à disposition gratuite de locaux		3 000,00 €	871. Mise à disposition gratuite de locaux		3 000,00 €
862. Hébergements c/o habitants		2 000,00 €	872. Hébergements c/o habitants		2 000,00 €
864. Personnel bénévole		30 000,00 €	874. Personnel bénévole		30 000,00 €
TOTAL CHARGES		48 935,10 €	TOTAL PRODUITS		60 958,23 €
RESULTAT (excédent ou déficit)		2 023,13 €	Approuvé le 21/01/2019 en Assemblée Générale		

Co-Présidente déléguée Brault Corinne Durr



Trésorière : Françoise Nugier-Croulière



LES RRES NEUVES du S.O

1 Place Durand de Bredon
82200 MOISSAC
Tél. 05 63 39 82 51

BILAN du marché de potiers de Lauzerte 2018

28 décembre 2018

RECETTES		
	Valor.	
Participation Potiers		
Emplacements (90€x14 + 80€x21)		2940,00
Ventes café céramique		393,50
Bénévolat		
Bénévolat potiers organisateurs	2100,00	
Bénévolat 7 pers. x 2 j	1120,00	
Partenariat		
Mairie		500,00
Mairie	400,00	
Mairie 1er prix du jury	300,00	
Chambre Métiers		800,00
Céradel	100,00	
Conseil départemental		500,00
Conseil Régional		500,00
Ateliers d' Art de France		1000,00

Sous-totaux recettes 4020,00 6633,50

Total recettes 10653,50

DEPENSES		
	Valor.	
Imprimerie		
Affiches boutique		286,80
Dépliants		360,00
Affiches fluo bord de route		202,80
Conception graphique	100,00	
Communication / Publicité		
O2 pub la dépêche		1090,80
Calendrier national CNC (35x3€)		105,00
Dépliant TNSO (particip.)		150,00
Gestion site TNSO (particip.)		100,00
Petit matériel affichage		92,18
Gardiennage 2 nuits		
		556,07
Animation / démonstration		
Atelier enfants		500,00
Fourniture terre	100,00	
Fourniture atelier enfant		52,05
Café céramique : ingrédients		203,00
Café céramique : machine à café		119,98
Café céramique : Tréteaux hauts		55,60
Dotations concours		
Dotations concours 1er prix jury	300,00	
2e prix et prix du public		250,00
Secrétariat / Gestion		
Secrétariat		64,50
Matériel marquage... + hygiène		39,56
Frais postaux		
Mailing		368,00
Réception		
Location matériel divers	250,00	
Inauguration	150,00	
Petits déjeuners		109,26
Repas samedi soir		228,00
Bénévolat		
Bénévolat potiers organisateurs	2000,00	
Bénévolat 7 personnes x 2 j	1120,00	
Frais déplacement		
Alain Morellini		136,75
Frédéric Le Fur		195,75
Martin Dubedout		178,50
Danièle Akrich		111,25
Provision		1077,65

Sous-totaux dépenses 4020,00 6633,50

Total dépenses 10653,50

A3/ Boutique du Pot à l'Envers - Bilan année 2018 (Alain Morellini)

Chiffre d'affaires de 2018 = 48023 € en Progression de 1,56 % par apport au **Chiffre d'affaires de 2017 = 47286 €**

Les ventes des membres de la boutique **40333 € pour 2018** contre 40582 € en 2017 . (Baisse **-0,61** %)

avec les ventes invités TNSO : **2157 € pour 2018** contre 1654 € en 2017 (Hausse + 30,41 %)

et les ventes invités extérieur : **5533 € pour 2018** contre 5050 € en 2017 (Hausse + 9,56 %)

le total des ventes réalisées par les invités **7690 € pour 2018** contre 6704 € en 2017 (Hausse + 14,71 %)

Les frais généraux sont à la Hausse: **5043 €** avec un écart de + 327 € par apport à 2017

les frais de fonctionnement sont plus élevés : **3258 €** avec un écart de + 931 € par apport à 2017

la communication

- édition de la brochure de 8 pages au format enveloppe (10x21),
- publicité dans le journal anglais: Quercy local
- Campagne de pub sur la dépêche: guide de l'été
- Campagne de pub sur la dépêche avec jeux de grattage pour Noël 2018, (avec 32 bons d'achat de 10€),
- Pub sur Face Book Pour Noel

Contribution 2018 à TNSO: **300 € (participation au dépliant de l'association)**

les investissements en 2018: **420 €**

- aménagement du Bureau
- achats de lampe LED pour les étagères et plafond , transformateurs

Le Bilan du compte de résultat Annuel : **+ 560,41 €**

Il en ressort une trésorerie de : **8783,48 €**

actions réalisées en 2018:

- remplacement de la machine Machine à carte par un terminal carte GSM
- installation d'une Free Box
- installation d'un pc dédié à la boutique.
- mise en place du Drive pour suivre en ligne les ventes et archiver dans le Nuage
- Fête des dix ans du Pot
- Réparation climatisation
- quittances de loyer
- signature Bail: 3-6-9

Prévisions pour 2019..

- Divers aménagements seront effectués (Réserve sous vitrine coté rue.....).
- Changement Climatisation .
- Nous devons faire installer un piquet de terre. (le fils de la proprio doit l'installer)
- La Contribution à TNSO passera à : 300 € + paiement de l'assurance (470 €), en remplacement des 10% du bénéfice annuel, cette contribution sera versée en 2020 .

Répartition des taches pour l'année 2019

Communication FRED

Comptabilité: ALAIN

Resp. Emballage : ISABELLE

Invités TNSO : SOLENE & BEN

Secrétariat : MARION & REMY

Resp. Aspirateur : CHANTAL

Planning : MATHIEU

Resp. Vitrine: CHANTAL & NICOLE

Invités du Mois: MARTINE

Facebook : SOLENE & BEN

Rotation Des Stands : DANIELE

en conclusion : l'année 2018 est devenue la meilleure, et son résultat , nous permet d'espérer , faire mieux en 2019.

Poterie des Halles

Année 2018

RECETTES 2018

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAUX	Remarques
Provisions													0,00	
Subventions													0,00	
Ventes de produits finis adhérents	869,00	1042,00	850,00	2620,00	2455,00	2442,00	2602,00	6161,00	4091,00	0,00	0,00	0,00	23132,00	
Ventes de produits finis invités TNSO					328,00	362,00	749,00	663,00	243,00				2345,00	
Ventes de produits invités extérieurs		40,00					195,00	1136,00	1665,00				2996,00	
Divers								110,00					150,00	
													0,00	
													0,00	

TOTAL RECETTES

	869,00	1082,00	850,00	2620,00	2783,00	2804,00	3546,00	8070,00	5999,00	0,00	0,00	0,00	28623,00	
<i>Dont cotisations potiers adhérents</i>		1178,66	607,00	1163,20	1153,30	1152,52	1162,12	1375,66	1251,46				9043,92	
<i>Dont cotisations potiers invités TNSO</i>					98,40	108,60	224,70	198,90	72,90				703,50	
<i>Dont cotisations potiers invités du mois</i>							58,50	340,80	499,50				898,80	
<i>Total cotisations potiers</i>	0,00	1178,66	607,00	1163,20	1251,70	1261,12	1445,32	1915,36	1823,86	0,00	0,00	0,00	10646,22	

DEPENSES 2018

Reversements ventes adhérents		768,60	377,42	1282,12	1337,57	1253,61	1470,89	4754,33	2839,54				14084,08	
Reversements ventes invités TNSO					229,60	228,90	548,80	464,10	170,10				1641,50	
Reversements ventes invités du mois							136,50	795,20	1165,50			270,72	2097,20	
Régularisation annuelle potiers adhérents													790,22	
Déficit 2017	790,22												790,22	
Loyer	460,00	460,00	460,00	910,00	910,00	910,00	910,00	910,00	910,00				6840,00	
Electricité (EDF)	134,78			84,37	72,58		75,67	17,97	69,77		31,91		469,08	
Eau												26,98	44,95	
Location CB													0,00	
Commission CB													0,00	
Frais financiers													0,00	
Assurance												24,00	24,00	7378,03

Emballage					68,77		71,08		31,46				171,31	
Fournitures secrétariat													0,00	
Autres fournitures						10,05							10,05	
Poste-mailings					420,17								420,17	
Frais réception-vernissage													0,00	
Publicité			449,40						660,00				1109,40	
Remplacement permanence													0	
Déplacements													0,00	
Divers													0,00	
travaux/installation / aménagement		29,55	5,10		39,55				110,00				74,20	1785,13
Divers													110,00	
Impôts													0,00	

Contribution TNSO													0,00	
contribution plaque TNSO												300,00	300,00	
Contribution TNSO												16,12	16,12	
Contribution site												150,00	150,00	
TOTAL DEPENSES	790,22	594,78	1258,15	2276,49	3078,24	2402,56	3212,94	6941,60	5296,37	660,00	31,91	787,82	28623,00	

TOTAL RECETTES - DEPENSES	-790,22	274,22	-176,15	-441,92	-295,24	401,44	333,06	1128,40	702,63	-660,00	-31,91	-787,82	0,00	
----------------------------------	----------------	---------------	----------------	----------------	----------------	---------------	---------------	----------------	---------------	----------------	---------------	----------------	-------------	--

TOTAL CUMULE RECETTES - DEPENSES	-516,00	-692,15	-1134,07	-790,56	-1085,80	-684,36	-351,30	777,10	1479,73	819,73	787,82	0,00		
---	----------------	----------------	-----------------	----------------	-----------------	----------------	----------------	---------------	----------------	---------------	---------------	-------------	--	--

**Terres Neuves du Sud Ouest
COMMISSION SOLIDARITÉ**

Règlement

L'objet du règlement est de définir la nature des aides apportées aux bénéficiaires, ainsi que les modalités de leurs attributions.

BENEFICIAIRES

Chaque professionnel en situation normale d'activité, adhérent à TNSO, et à jour de ses cotisations, est un bénéficiaire auquel s'appliquent les dispositions du présent règlement.

La situation du bénéficiaire fera l'objet d'une étude tenant compte de sa situation particulière.

La Commission Solidarité de TNSO constituera le dossier de demande d'aide, décidera à la majorité, d'allouer ou non une aide au demandeur et en définira la nature. Le dossier d'aide sera communiqué au bureau pour validation définitive.

Toute étude est liée à l'accord du bénéficiaire

NATURE DES AIDES

Aide remboursable

-Avances : après étude de cas particulier et/ou dans l'attente d'un prêt bancaire, ou remboursement par une assurance, ou mutuelle, ou en cas de difficulté particulière.

Moyen_ : avance personnelle **sans intérêt** après étude du cas particulier et sur justification des dépenses (échancier de remboursement à définir entre le Bénéficiaire et la Commission de Solidarité)
une seule avance possible par atelier sur deux ans

Aides non remboursables

-Aide d'urgence situation d'urgence impérieuse.

-Aide forfaitaire de redémarrage d'activité d'atelier : réservée exclusivement pour aider à un redémarrage d'atelier, suite à un sinistre par exemple (inondation, incendie...)

Moyen : Complément temporaire en attendant d'autres interventions. Limité à une fois par bénéficiaire

Quelques soient les aides , Les montants sont définis selon chaque situation et la trésorerie disponible de la caisse de la Solidarité

DOSSIERS DE DEMANDE

Constitution

Les dossiers présentés doivent qualifier la situation de la personne en difficulté ; son état civil, sa situation familiale, sa situation administrative et sa comptabilité en regard de la TVA, ainsi que tous les éléments permettant d'apprécier sa situation financière.

Instruction

La personne doit remplir un questionnaire et fournir tous les documents requis. En cas d'urgence, les documents en question peuvent être fournis à posteriori.

Il peut y avoir une rencontre physique entre un des membres de la commission solidarité et le demandeur, mais les échanges peuvent plus simplement se faire par mail et/ou téléphone (surtout en cas d'urgence)

Paiement des aides

La commission étudie le dossier et propose le montant de la somme à verser et les conditions de versement. Elle le transmet au bureau qui valide ou non le dossier.

Elle en fait part à la ou au trésorier de TNSO afin de débloquer les fonds requis.

Le paiement effectif des aides ne se fait qu'après décision du bureau.

Contrôle et suivi

Le CA de TNSO est tenu au courant sur la gestion des fonds pour chacun des dossiers accueillis et accompagnés par la Commission Solidarité

Tous les comptes rendus sont anonymes.

Terres Neuves du Sud Ouest - COMMISSION SOLIDARITE *Règlement (suite)*

Fait à Mauvezin le 10 janvier 2019

Les Membres de la Commission Solidarité

Sohani Crockett, Sylvie Laurens, Gilly Whittington

Contact

e-mail : tnsosolidarité@gmail.com

Sohanni Crockett 06

Sylvie Laurens

Gilly Whittington

Poterie des Halles

Cahors`

2018

Dépenses		Recettes	
MEMBRES ASSOCIES sur CA	14 084,08 €	MEMBRES ASSOCIES	23 132,00 €
Régu annuelle potiers adhérents	270,72 €	dt cotisation membres associés 10646,22	
INVITES TNSO	1 641,50 €	INVITES TNSO	2 345,00 €
INVITES MENSUELS	2 097,20 €	dt cotisation invités TNSO 414,6	
		INVITES MENSUELS	2 996,00 €
Deficit 2017	790,22 €		
LOYER	6 840,00 €		
EDF	469,08 €		
ASSURANCE	24,00 €		
EAU	44,95 €		
LOCATION CB	0,00 €		
FRAIS FINANCIERS	0,00 €		
commissions. CB	0,00 €		
EMBALLAGE	171,31 €		
VERNISSAGES	0,00 €		
SECRETARIAT	0,00 €		
FOURNITURES	10,05 €		
POSTE-MAILINGS	420,17 €		
PUBLICITE	1 109,40 €		
DIVERS	0,00 €		
REPLACEMENT	0,00 €		
FRAIS KM	0,00 €		
Erreurs dépots banque			
CONTRIBUTIONS à TNSO	466,12 €		
divers rembourse			
Travaux aménagement	74,20 €		
INVESTISSEMENT	110,00 €		
DIVERS		Divers	150,00 €
TOTAL Poterie des Halles	28 623,00 €	TOTAL Poterie des Halles	28 623,00 €
		BALANCE Poterie des Halles	0,00 €